

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2006

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) – GEORGES Y. – LE FOLL M. - HENRY B. – FREMONT L. – COLLOBERT H. – THOMAS D. (Adjoint) – MABIN B - PERSONNIC A. – LE ROUX P. – GUENNIC M TH. - LE MARREC Y. – LE BAIL M. – LE VEZOUET JP - ANGER M. – JOUANIGOT A. – RICHARD G- SALAUN JC.

ABSENTS EXCUSES :

M. PLOUX G. qui donne pouvoir à M. COLLOBERT H.
Mme JONET S. qui donne pouvoir à M.SALLIOU P.
M. KERHERVE J. qui donne pouvoir à Mme JOUANIGOT A.
Mme MONNIER M.
Mme MEUNIER J.

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance.

I Subventions 2006

M. Bernard HENRY présente les subventions qui ont été étudiées lors de la réunion de bureau et de la commission des finances en date du 28 Février 2006 :

Associations Communales :

Section locale des Anciens Combattants	245 €
Foyer socio-éducatif Restmeur	540 €
Club « Les Ajoncs d'Or »	825 €
Amicale Laïque	2100 €
AS PABU Football	3355 €
AS Parents d'Elèves Croissant	680 €
AS Parents d'Elèves Bourg	485 €
Société de Chasse	80 € (provision)
FNACA Comité local de PABU	170 €
Union bouliste	/
Entente Tennis PABU/ST-AGATHON	969 €
Association Nos Chemins Propres	Pas de demande
Marine Marchande	50 €
Amicale Laïque (exceptionnel)	300 € + 60 € (formation)

Sport

Stade Charles de Blois – Gymnastique pas de demande

Entente Athlétique de l'Argoat	30 €
Club Trégorrois Handisport	30 €
Badminton Club de Grâces	pas de demande
Taisho-Dojo Guingampais	pas de demande
Roller skating Ploumagoar	Pas de demande
Association Dojo Pays du Trieux	100 €
Canoë Kayak Guingamp	30 €
Club des nageurs Guingampais	30 €
Aïkido Club Guingampais	30 €
Vélo Club Pays de Guingamp	30 €
Association Bulle d'Eau – Guingamp	30 €
Studio Danse et Forme – Guingamp	30 €

Culture et loisirs :

Centre Culturel Breton	Pas de demande
Radio Kreiz Breiz	30 €
Association Camélia	Pas de demande
Ecole Diwan	Pas de demande
Ecole de Musique du Leff	150 €
Association philatélique du Pays de Guingamp	30 €
Chorale ARPEGE	30 €

M. Pierre SALLIOU présente les subventions en matière de santé et divers :

Santé :

La Croix d'Or	40 €
Vie libre	40 €
ADAPEI	100 €
Vie Espoir 2000 (ass Prévention suicide)	30 €
APIAMH	30 €
Amicale des Donneurs de Sang de GUINGAMP	30 €
Association « La Pierre Le Bigault »	30 €

Divers :

Mission locale	3467.24 €(1.30 €/ habitant)
Pays d'Accueil	2675 € (1 €/habitant)
Office de Tourisme	1945 €
Foyer Jeunes Travailleurs	900 €
Comité Local pour le Logement	410 €
Association des Maires de France	715.64 €
CAUE	214.08 € (0.08 €/habitant)
ACDASC	4850 €
Ass Pupilles Enseignement public	pas de demande

APPSB Eaux et Rivières	30 €
Ligue des Droits de l'Homme	30 €
ASPEMAG	30 €

II Emprunts 2006

M. Marcel LE FOLL explique que 4 organismes bancaires ont été contactés, à savoir : Dexia, Caisse d'Epargne de Bretagne, Crédit Mutuel et Crédit Agricole. Le Bureau Municipal a retenu l'offre du Crédit Agricole. Il est nécessaire de prévoir 2 prêts. Un de 200 000 €, sur 2 ans pour financer la TVA récupérable et un autre de 800 000 €, sur 20 ans pour financer les investissements. A l'unanimité, le conseil municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole.

III Indemnité représentative de logement aux instituteurs – année 2005

M. Hervé COLLOBERT explique que l'indemnité de logement aux instituteurs a été fixée pour l'année 2005 à :

- 1998 € pour les instituteurs célibataires,
- 2498 € pour les instituteurs mariés ou avec enfants à charge. La dotation spéciale instituteurs allouée par l'Etat s'élève à 2593 €. Cette dotation assure le montant intégral de l'indemnité. Aussi, les communes ne versent plus aucun complément. A l'unanimité, le conseil approuve cette proposition.

IV Revalorisation des tarifs de la publicité dans le bulletin municipal

M. Loïc FREMONT explique que le tarif de publicité dans le bulletin municipal n'a pas été revalorisé depuis 2002. Aussi, le 8 mars 2006, la commission information communication s'est réunie pour revoir les tarifs comme suit :

- 135 € (format 1/12^e de page, 3 parutions/an)
- 270 € (format 1/6^e de page, 3 parutions/an)

M. Loïc FREMONT précise que le bulletin municipal est édité à 1300 exemplaires. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces nouveaux tarifs.

V Personnel de remplacement – Revalorisation de l'indice de rémunération

M. Hervé COLLOBERT explique que suite à une réorganisation des échelles de rémunération de la catégorie C à compter du 01 novembre 2005, il propose de rémunérer le personnel de remplacement sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 3 à compter du 01 avril 2006, soit indice brut 274 – majoré 276. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette revalorisation de rémunération.

VI Questions diverses

1) Délégué Grippe aviaire

M. Pierre SALLIOU propose de désigner M. Yvon LE MARREC comme délégué de la grippe aviaire, pour répondre à une demande de la Préfecture.

2) Voirie lotissement Rucaër

M. Yves GEORGES fait part que les travaux de voirie vont commencer au lotissement du Rucaër, et devraient être terminés fin avril.

3) Terrain de la SDA à Kergoz

M. Pierre SALLIOU fait part que la Société Départementale d'Agriculture va se réunir prochainement en assemblée générale, pour décider du devenir de sa propriété à Kergoz, suite à la décision du conseil municipal de préempter ce terrain.

4) Cérémonie du 19 mars

M. Pierre SALLIOU précise que la FNACA organise une cérémonie le 19 mars prochain pour commémorer la fin de la guerre en Algérie. 5 personnes seront décorées à l'issue de la commémoration. Un pot sera offert par la municipalité.

5) Départ en retraite de M. Gérard PERRIN

M. Pierre SALLIOU annonce que M. Gérard PERRIN, responsable des services techniques part en retraite le 31 août prochain. Aussi, une offre d'emploi va être publiée auprès du centre de gestion pour un recrutement le 01 septembre 2006.

6) Orientations budgétaires 2006

Afin de préparer le budget primitif 2006, M. Marcel LE FOLL présente les divers investissements qui sont à prévoir, à savoir :

- Achat de terrains appartenant à l'hôpital (11 hectares)	50 000 € + frais de notaire
- Matériel pour le service technique	6 000 €
- Informatique Mairie	12 000 €
- Bibliothèque	1 000 €
- Voirie	75 000 €
- Mairie, aménagement du bourg	450 000 €
- Eclairage public	28 285 €
- Divers travaux d'entretien (salle de tennis, salle des fêtes, bar terrain de foot du Croissant, fenêtres à l'école du croissant, peinture à l'école du croissant, chauffage salle des fêtes...)	57 000 €
- Eglise	200 000 €
- Projet lotissement terrain LE BAIL	25 000 €

VII Informations

Mme Jacqueline MEUNIER fait part qu'elle vient d'assister à une réunion au Foyer des Jeunes Travailleurs, qui connaît une situation financière très difficile, avec un déficit de 32 000 €. Afin de remédier à cette situation, le FJT demanderait aux communes une

subvention de 1 €/habitant au lieu de 0.30 €/habitant. Le Conseil Général s'engage à faire un effort sur les subventions.

M. Pierre SALLIOU fait part que le vote du budget aura lieu le lundi 27 mars 2006 à 18 heures en présence de M. DELVAL, Percepteur.